



En attendant Noël

Vivez un mois féérique à Aubergenville.



Un air de fête va traverser Aubergenville tout au long du mois de décembre.

En attendant Noël, plusieurs événements vont se succéder dans la commune pour vous mettre avant l'heure dans le ton et l'ambiance de cette période si appréciée des petits comme des grands.

Samedi 4 & 11 décembre

Marché couvert

Vos marchands habituels, créateurs, artisans et producteurs locaux vous attendront au marché d'Elisabethville, parés de leurs plus belles couleurs, pour vous proposer de quoi préparer vos futurs repas de fête, mais aussi trouver des cadeaux originaux.

Vendredi 10 décembre de 19h30 à 22h

Soirée jeux à la Maison de Tous

Mercredi 15 décembre de 14h à 16h30

Spectacle de Noël pour les enfants de 0 à 12 ans à la Maison de Tous

Samedi 18 décembre

Marché couvert

Commerçants, créateurs, artisans et producteurs locaux vous accueilleront aux horaires habituels sous les halles magiques d'Elisabethville.

Balade du Père Noël - départ 10h

Rencontre avec le Père Noël, la Mère Noël et ses lutins pour une distribution de cadeaux et de bonbons entre la gare et le marché couvert.

Fête de l'Hiver - Parc du Vivier - 11h

Cette année, un véritable marché de Noël, avec ses chalets de créateurs et producteurs (champagne cookies, pochoirs, bougies senteurs), vous accueillera.

Le parc du château du Vivier sera investi par de nombreuses animations gratuites pour petits et grands : patinoire, luge, maquillage, atelier créatif pour les enfants, enrobage de chocolat, rencontre avec le Père-Noël... Cette journée féérique sera clôturée par un sublime conte de Noël accompagné d'un spectacle pyrotechnique à 18h .

Tout pour passer une journée inoubliable !

Mardi 21 décembre de 15h à 19h

Sortie "Thoiry en lumière" avec la Maison de Tous

Visite guidée en safari puis visite du zoo en lumière

Mercredi 22 décembre à 16h

Spectacle pour enfants "Doudous"

à la maison de Voisinage dès 9 mois.

Une création de Véronique Lallement et Virginie Castelli.

- Comme les années précédentes, les enfants de la commune peuvent envoyer leur lettre au Père Noël en la déposant dans la boîte aux lettres de la mairie, des centres de loisirs, de la Capsule ou lors de la Fête de l'Hiver au plus tard le 18 décembre.